

No 7

PROCÈS-VERBAUX  
DE LA  
CHAMBRE DES COMMUNES  
DU CANADA

---

SÉANCE DU VENDREDI, 14 SEPTEMBRE 1945

---

PRIÈRES.

Onze pétitions sont déposées sur le Bureau.

Le Greffier de la Chambre dépose sur le Bureau le quatrième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné les pétitions suivantes présentées le 13 courant, et qu'il a constaté que toutes les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas, savoir:

De Matthew T. Ellis, de Toronto, Ontario, et autres, qui demandent l'adoption d'une loi pour constituer en corporation l'Institut des bijoutiers canadiens.—M. *Jackman*.

De Gordon Cameron Edwards, d'Ottawa, Ontario, et autres, qui demandent l'adoption d'une loi pour constituer en corporation l'*Ottawa Valley Trust Company*.—M. *McIlraith*.

De l'Alliance nationale qui demande l'adoption d'une loi pour modifier la loi la constituant en corporation.—M. *Marier*.

M. Mitchell, membre du Conseil privé du roi, dépose sur la Table,—Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi des mesures de guerre, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 5980, approuvé le 11 septembre 1945: révoquant le Centre de stabilisation de réserve du travail des manœuvres du port à Halifax.

Il dépose aussi sur la Table,—Copie d'un arrêté en conseil adopté en vertu des dispositions de la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 5664, approuvé le 4 septembre 1945: modification des règlements adoptés en vertu des dispositions des Règlements de versement à la caisse d'assurance-chômage, établis par l'arrêté en conseil C.P. 6952, approuvé le 3 septembre 1943,—A l'exception des ouvriers de certaines scieries et de certains ateliers de rabotage.